



Pic de pollution : la Ville annonce de nouvelles mesures

L'épisode de pollution atmosphérique se poursuivra mercredi, pour le troisième jour consécutif. La Ville de Paris reconduira donc sa mesure de gratuité du stationnement résidentiel et mettra en place la gratuité des services Vélib et Autolib pour la première heure d'utilisation. La Ville de Paris affirme plus que jamais l'urgence sanitaire à agir face à la pollution et demande des mesures de restrictions de circulation.

L'épisode de pollution atmosphérique à l'ozone se poursuivra demain, pour le troisième jour consécutif. En conséquence, la Ville de Paris maintiendra mercredi sa mesure de gratuité du stationnement résidentiel. L'abonnement à la journée au service Vélib et la première heure d'utilisation d'Autolib pour les nouveaux abonnés « prêt à rouler » seront également gratuits.

Des messages de prévention continueront d'être diffusés sur les panneaux lumineux municipaux et sur le site internet paris.fr, afin d'inciter les personnes fragiles à limiter leurs activités durant toute la durée de cet épisode de pollution.

La Ville de Paris demande au Préfet de Police de prendre trois mesures relatives à la circulation en Ile-de-France :

- La mise en place de la circulation différenciée : la Ville redemande pour mercredi l'interdiction des véhicules non classés, Crit'air 5 et Crit'air 4 ;
- Le contournement de l'Ile-de-France par les poids-lourds de transit ;
- La réduction de la vitesse maximum autorisée sur les grands axes ;

L'Exécutif municipal rappelle également qu'à partir du 1er juillet, en plus des véhicules non classés déjà interdits, les véhicules Crit'air 5 ne pourront plus circuler dans Paris intra-muros de 8h à 20h, du lundi au vendredi. A la même date, l'absence de vignette Crit'air sur un véhicule en circulation dans Paris deviendra verbalisable, à hauteur de 68 €.

La Ville de Paris appelle les Parisiens à adapter leurs comportements, en empruntant prioritairement les réseaux de transport en commun, le covoiturage ou l'utilisation de véhicules peu polluants (électrique, GNL, vélo...). Alors que le pic de pollution entre dans sa troisième journée, ces mesures sont plus que jamais nécessaires et urgentes.